PLAN LOCAL D'URBANISME
Revision Générale n°2
TOME 1
4. PIECES REGLEMENTAIRES
4.2 DOCUMENTS GRAPHIQUES

Planche 1

Planche 2

4.2.3 - PLANCHE 1 GENERALE Ter

ECHELLE 1/15 000

HISTORIQUE DU P.O.S. Fos-sur-Mer

Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral *pour sa partie hors SCA, sauf Ouest de l'Etang de l'Estomac et bande littorale*	12 mars 1979
Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral *pour la partie Ouest de l'Etang de l'Estomac et bande littorale*	01 décembre 1982
1ère Approbation du Plan d'Occupation des Sols par délibération du Comité Syndical	12 octobre 1987
1ère Révision approuvée par délibération du Comité Syndical	25 novembre 1991
2ème Révision générale du POS en forme de PLU approuvée par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence	19 décembre 2019
Ré-approbation de la 2ème Révision générale du POS en forme de PLU par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence	31 JUIL. 2020

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
BP 48014
13567 MARSEILLE cedex 02
Tel. : 04 91 99 99 00
Territoire Istres-Ouest Provence
BP 10647
13808 ISTRES CEDEX
www.ampmetropole.fr

MAIRIE DE FOS-SUR-MER
Avenue René Cassin
BP 5
13771 FOS-SUR-MER cedex
Tél. 04 42 47 70 00
www.fos-dur-mer.fr

CABINET LUYTON
Le Concorde
280 avenue Maréchal Foch
83000 TOULON
Tél. 04 94 89 06 48
sec@luyton.fr

Aa Limite de zone ou de secteur et appellation

PRISE EN COMPTE DES RISQUES NATURELS

RISQUE DE SUBMERSION MARINE

Localisation indicative des espaces situés sous la cote 2.40 m NGF au sein desquels les dispositions de l'art 3.2 des Dispositions Générales s'appliquent

RISQUE FEU DE FORET

Espaces concernés par le risque feu de forêt au sein desquels les dispositions de l'art. 3.6 des Dispositions Générales s'appliquent

- F1
- F1p
- F2

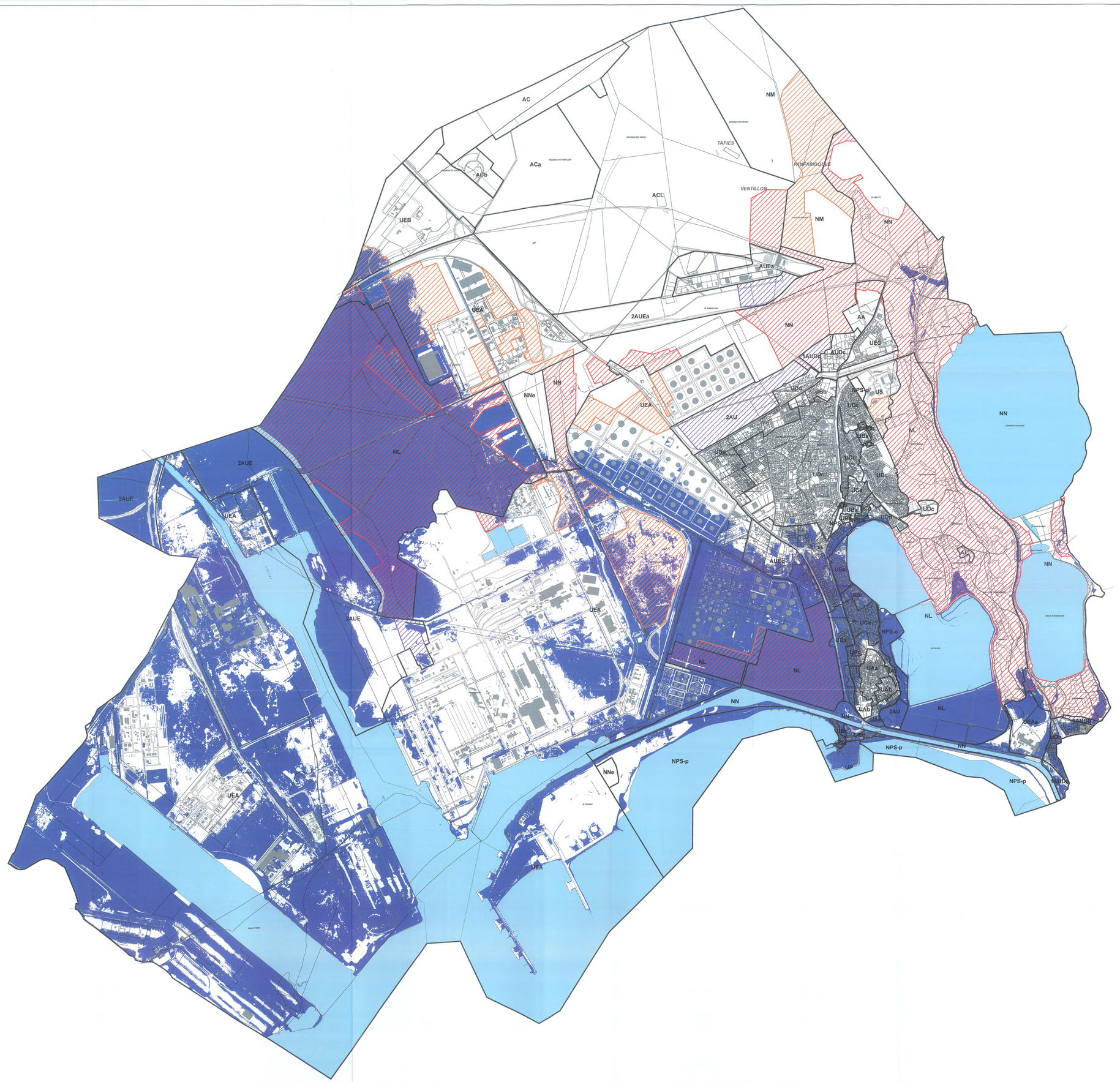

N
W E
S